

# CDLC

Collectif De Locataires De Champs Sur Marne

Association Loi 1901 à but non lucratif déclarée à la préfecture de Seine et Marne

SIRET 923 527 915 00014

## BROCANTE ANIMÉE

Quartier du Nesles

77420 Champs-Sur-Marne

**Dimanche 24 mai 2026**

### DOSSIER

## VENDEUR PROFESSIONNEL / ASSOCIATION

Les exposants vendent / échangent eux-mêmes.

Aucun montant n'est prélevé par l'association sur les ventes.

**Il est strictement interdit à la vente :**

**Alimentaire, armes à feu, produits combustibles, gros meubles.**

Aucune restriction géographique : **ouvert à tous.**

## Inscription

Vous pouvez vous inscrire via notre compte Helloasso en suivant ce lien

<https://www.helloasso.com/associations/collectif-de-locataires-de-champs-sur-marne/evenements/professionnel-association-inscription-brocante-cdcl>

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez nous contacter au numéro suivant

[06 61 39 75 68](tel:0661397568)

Vous pouvez également transmettre votre dossier complet par mail à l'adresse suivante

[Collectifdelocataires3@gmail.com](mailto:Collectifdelocataires3@gmail.com)

## Vendeur professionnel / Association

**Règlement à effectuer le jour de l'inscription au plus tard le 19/05/2026**

1 mètre linéaire = 20,00 €

**Option Adhérent : + 2 mètres offerts sur mon emplacement.**

5 mètres linéaires = 90,00 €

Mètre supplémentaire = 20.00 €

**Option Véhicule sur l'emplacement :**

*(Si vous souhaitez conserver votre véhicule près de votre étalage)*

CITADINE (Twingo, Clio, 208...) : + 10,00 €

BREAK / PETIT UTILITAIRE (Kangoo, Berlingo, Partner...) : + 15,00 €

FOURGONNETTE / CAMION (Master, Trafic, Jumper...) : + 20,00 €

## Documents requis pour l'inscription à transmettre au plus tard le

**19/05/2026 :** (Nous ne conservons aucune photocopie de documents officiels)

- Fiche d'inscription dûment complétée, datée et signée par vos soins
- Extrait K-Bis / Carte Professionnelle / Situation SIRENE / Statuts pour les associations
- Votre règlement :

En espèces

Par chèque libellé à l'ordre de : CDLC

Via Helloasso

**Ces documents, ainsi que le règlement en totalité, sont indispensables pour prendre en compte votre inscription. Tout dossier incomplet sera refusé.**

Vous souhaitez prendre des tickets de tombola en ligne, lots à retirer lors de notre brocante animée, n'hésitez pas à le faire via notre lien Helloasso.

# CDLC

## Collectif De Locataires De Champs Sur Marne

Association Loi 1901 à but non lucratif déclarée à la préfecture de Seine et Marne

SIRET 923 527 915 00014302

### BROCANTE ANIMÉE

## Quartier du NESLES Champs-sur-Marne

Dimanche 24 mai 2026

## FICHE D'INSCRIPTION DU VENDEUR PROFESSIONNEL PATENTE ou ASSOCIATION

**A remettre lors de l'inscription complétée, datée et signée**

NOM : .....

Prénom : .....

Représentant la Société/Association, (Raison sociale) :  
.....

N° de registre du commerce/des métiers / N° de patente / N° SIRET :  
.....

De.....

Dont le siège est au : .....

Ayant la fonction de : ..... dans la personne morale.

Adresse du représentant : .....

Tél. ....

Email : .....@.....

Titulaire de la pièce d'identité  Carte d'identité  Titre de séjour  Passeport

N° pièce d'identité \_\_\_\_\_

Date de délivrance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Autorité de délivrance  Préfecture  Sous-Préfecture  Mairie  Préfecture de Police

De.....

1 mètre linéaire = 20,00 €  5 mètres linéaires = 90,00 €

\_\_\_\_ mètre(s) linéaire(s) = 20,00 € X \_\_\_\_ Total de mètres souhaités

**Option Adhérent :**  Adhérent CDLC : + 2 mètres offerts sur mon emplacement.

**Option Véhicule sur l'emplacement :** (Si vous souhaitez conserver votre véhicule près de votre étalage)

CITADINE (Twingo, Clio, 208...) : + 10,00 €

BREAK / PETIT UTILITAIRE (Kangoo, Berlingo, Partner...) : + 15,00 €

FOURGONNETTE / CAMION (Master, Trafic, Jumper...) : + 20,00 €

**TOTAL À RÉGLER : \_\_\_\_\_ €**

Je, soussigné(e) (Nom et Prénom) : .....

- Atteste par la présente l'exactitude des renseignements ci-dessus
- Déclare :
  - Que les objets proposés à la vente ou à l'échange sont bien ma propriété
  - Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce
  - Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)
- Règle la somme de .....€  par chèque à l'ordre du CDLC  en espèces  via Helloasso
- Dépose une caution de 40.00 € qui me sera rendu après vérification de l'état de mon emplacement au moment de mon départ.

Fait à ..... le..... Signature

### PARTIE A REMPLIR PAR LE CDLC

Emplacement N°

Caution  Chèque

Espèces

# CDLC

Collectif De Locataires De Champs Sur Marne

Brocante animée

## Règlement Intérieur

### pour les professionnels et associations

#### Dossier d'Inscription

- Tout dossier incomplet sera refusé et l'inscription ne sera pas enregistrée.
- Les documents demandés sont indispensables pour prendre en compte l'inscription et seront à présenter à l'arrivée de l'exposant, accompagnés de la pièce d'identité.

#### Circulation des Véhicules

- **Lors de l'Inscription**
- L'exposant devra fournir la plaque d'immatriculation du véhicule entrant sur la brocante.
- Aucun autre véhicule ne sera accepté.
- **Arrivée**
- L'exposant s'engage à arriver entre 6h30 et 7h30 à l'entrée indiquée par mail ou SMS.
- Tous les véhicules devront être sortis obligatoirement à 7h45.
- Au-delà de 7h45, le stationnement sera facturé à l'exposant à 1€ par minute supplémentaire.
- Pour des raisons évidentes de sécurité, aucun véhicule ne sera toléré dans l'enceinte de la brocante entre 7h45 et 17h30 et ce, sous aucun motif.
- Toute arrivée tardive ou tout départ prématuré devra se faire à pied. Aucune dérogation ne sera acceptée.
- **Départ**
- L'ouverture des barrières se fera de 17h30 et 18h00.
- Tous les véhicules devront être sortis à 18h00.
- **Lors du Déchargement et du Chargement**
- Il sera strictement interdit de rouler sur l'herbe, la circulation se fera uniquement sur les allées goudronnées.

#### Emplacement de l'exposant

- L'organisation ne fournit pas de matériel. Chaque exposant devra apporter ses propres chaises, tables, etc.
- L'emplacement est calculé en mètres linéaires et non en mètres carrés. La délimitation du stand sera marquée au sol.
- Tout dépassement de l'emplacement dédié devra être corrigé dès constat des organisateurs afin de respecter les normes de sécurité.
- Il est interdit de s'étaler sur les espaces verts, les emplacements étant délimités sur le goudron.
- Respectons la nature !
- Tout abus entraînera la clôture du stand sans remboursement.
- Un mail de confirmation du numéro d'emplacement pourra parvenir **tardivement la veille de l'événement**.
- Si vous avez réglé votre réservation mais n'avez pas reçu votre numéro de stand la veille, ne vous inquiétez pas : nos équipes vous accueilleront et vous placeront manuellement dès votre arrivée sur présentation de votre preuve de paiement.

#### Caution

- Une caution de 40€ sera à remettre au CDLC au plus tard avant l'installation sur l'emplacement.
- Les paiements acceptés pour la caution sont les espèces, les chèques.
- La caution sera restituée à la sortie du véhicule aux barrières de sortie officielle après validation par l'équipe dédiée à la vérification de la propreté de l'emplacement.

#### Déchets

- Chaque exposant est responsable de ses déchets.
- Des sacs poubelles seront mis à disposition des exposants.
- Il est demandé aux exposants de repartir avec ses déchets et ses invendus.
- Tout dépôt sauvage entraînera l'encaissement de la caution.

## **Produits interdits**

- Il est strictement interdit de vendre des produits alimentaires, des armes à feu, des produits combustibles, des bouteilles de gaz, ainsi que les gros meubles.

## **Responsabilité**

- L'association organisatrice décline toute responsabilité quant aux dégradations ou vols éventuels sur les stands. L'exposant reste seul responsable de son matériel exposé.
- L'organisation ne prendra pas en charge les litiges pouvant survenir entre le vendeur et l'acheteur ou inversement.
- Tout manquement à ce règlement pourra entraîner l'annulation de l'inscription et le départ de l'événement sans remboursement. L'organisation est responsable du bon déroulement de la brocante.

Nous tenons à rappeler que nous sommes une association amateur bénévole et non des professionnels. Par conséquent, nous sollicitons votre tolérance et compréhension envers tous nos membres, qui offrent bénévolement leur temps et leurs efforts.

Date

Signature de l'exposant précédé de la mention « lu et approuvé »